

La Résonance syndicale

STTCISSS EN NÉGO !!!!!!!!!!!!!!! LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275

Courriel : accueil@sttcissl.org



Facebook



Twitter

AWÈYE À L'ASSEMBLÉE !!

Attaboy!

Vous souvenez-vous de toutes ces rondes de négo où les médias préféreraient parler de Star À-quoi-ça-rime et de Corruption Double plutôt que de donner du temps d'antenne aux revendications du secteur public?

Attaboy! Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette négo-ci, les médias n'ont d'attention que pour NOUS! Même le clown orange de nos voisins du sud a dû attendre qu'on signe une entente avant que les journalistes commencent à s'inquiéter de la montée de la droite (pis y'était temps!).

En tout cas, on ne va pas s'en plaindre : la présence historique de notre négo dans l'univers médiatique a été un levier majeur de notre rapport de force pour forcer le gouvernement le plus anti-syndicaliste depuis 70 ans à mettre de quoi sur la table après un an de niaiserie! Et ça, c'est grâce à notre mobilisation, tout aussi historique, On ne l'a pas volé! On s'est tenu DEBOUTTE!

La preuve qu'y faut aller à l'assemblée : j'y vais jamais... pis je sais jamais rien!



Ayoye!

Le seul désavantage de toute cette attention médiatique? L'avidité des médias les poussant à espionner partout pour trouver des fuites, au mépris de la démocratie syndicale. L'effet est pervers, voire toxique pour nos membres, qui voient des infos sur leurs ententes de principe sortir à LCN et Radio-Can avant même qu'on l'ait lu nous-mêmes! C'est immensément frustrant, et pour vous, et pour nous, vos représentants.

Car il faut comprendre une chose : les grands médias déforment et désinforment. C'est comme ça que les Mario Dumont et autres chroniqueurs à sensations de ce monde vendent notre cerveau aux riches publicitaires. Bonjour les faits non vérifiés, les données partielles et les grandes analyses de spécialistes improvisés qui vous disent aujourd'hui si l'entente est bonne ou mauvaise, après avoir été la veille spécialistes en crise du logement et l'avant-veille en prothèses fessières! *Why not peanut!*

Méfions-nous des conclusions hâtives et des analystes-de-tout-et-de rien. Les seuls spécialistes de vos conditions de travail... c'est vous! Vous savez pas mal plus qu'Untel-à-la-tivi ce qui est bon pour votre équipe, ce que vaut votre travail et dans quelles conditions vous êtes prêts à le faire. Est-ce qu'un tel sa-

crifice vaut un tel gain? Est-ce qu'on a atteint vos objectifs? Est-ce qu'on en a arraché assez pour pouvoir se dire *OK, le reste à la prochaine lutte!*? On signe... ou non?

La démocratie syndicale, c'est faire confiance à votre intelligence! Parce que c'est votre pouvoir à vous!

Awèye!

Les comités de négo et le gouvernement ont bagarré, et la puck est dans votre camp! Et c'est pour donner ton coup de bâton que tu dois assister à l'une des séances d'assemblée, du 5 au 15 février prochains! Car seules les membres y ayant assisté pourront avoir leur droit de vote sur l'entente de principe. C'est pas nous qui le décidons de même : c'est la loi!

Et tu sais quoi? Avec 15 séances sur 2 semaines, autant en Zoom qu'en présentiel, *soda!*, t'as l'embarras du choix! Pas de raison de manquer ça!

S'inscrire? Rien de plus simple! Clique ci-bas et trouve la date et l'heure qui te conviennent! 1^{ère} semaine en présentiel, la 2^{ème} en Zoom!

[Clique ici pour t'inscrire à une séance en Zoom ou en présentiel!](#)



Ça fait que... awèye à l'assemblée!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



Crampez-vous!



Dans une publication précédente, on parlait des efforts déployés par l'employeur pour éviter les chutes en périphérie de ses installations.

Dans une note de service ([cliquez ici pour la lire](#)), l'employeur explique d'ailleurs qu'un comité paritaire a été mis en place pour permettre le déploiement de crampons pour le personnel qui travaille avec une clientèle externe. L'idée est que les coûts d'équipements visant à éviter les chutes sont inférieurs aux coûts d'indemnisation pour les blessures.

[Le comité a d'ailleurs produit une brochure expliquant comment bien utiliser les crampons que vous pouvez consulter en cliquant ici.](#)

J'aimerais quand même attirer votre attention sur quelques points importants. L'employeur recommande d'enlever fréquemment les crampons (lorsqu'on conduit, à l'intérieur, etc.). **Les crampons fournis par l'employeur sont plus souvent du type A** (voir les images ci-haut). À cause de l'élastique et des différents types de bottes, il peut s'avérer difficile et long de les mettre. Cela peut devenir frustrant quand ça doit être fait à répétition dans une journée. Aussi, le modèle B avec les velcros (pas fourni par l'employeur) peut s'avérer plus intéressant pour ne pas sacrifier sa sécurité aux dépens de la facilité. À noter aussi que les pointes ne sont pas faites de métal inoxydable. En conséquence, **elles produisent de la rouille qui peut tacher les tapis de votre véhicule**. Les gens du comité conseillent de les mettre dans un sac (pas fourni par l'employeur). Il y a donc place à l'amélioration, mais c'est quand même un pas dans la bonne direction!

Philippe Cloutier,
ASSS et agent Info-Mob en support



Voici la 6^{ème} partie de notre traditionnel Bye Bye syndical, une rétrospective des moments marquants de l'année 2023 de nos travailleuses et travailleurs! Dans cette capsule, on vous parle de l'annonce du PL-15 (Agence Santé Québec), la plus grande centralisation du réseau de la santé et des services sociaux jamais vue, et notre réplique syndicale, la campagne [#vraimentpublic](#), qui propose des solutions pour rendre notre réseau plus accessible, équitable, universel et gratuit! [Cliquez ici pour la regarder!](#)

Votre équipe Info-Mob

**La réforme Dubé,
ça manque de soins!**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE INFECTIONS RESPIRATOIRES

Le 10 janvier, le MSSS publiait un communiqué énumérant quelques *gestes concrets* mis en place par le ministère pour stabiliser la situation dans les urgences, dont l'ajout de 500 places d'hébergement post-hospitalisation. Il ajoutait également qu'il y a aussi des soins à domicile [sans bonifier cette offre de service, comme d'habitude...](#)

Clairement... trop peu, trop tard!

[Cliquez ici pour consulter le document en question.](#)

Votre Équipe Info-Mob

POSTULER

AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

Catégorie 3
du 23 janvier au 6 février

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 28 janvier pour l'horaire du 24 mars au 20 avril. À la hausse, toujours possible.

Demandes horaires : avant le 2 février pour les périodes allant du 25 février au 23 mars 2024.

Prochains fériés à demander : Vendredi Saint, 29 mars 2024 (F-10) et Lundi de Pâques, 1^{er} avril 2024 (F-11). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 1^{er} mars.

Envie de bien débuter l'année?

BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

[Programme d'aide aux employés:](#)

1 855 612-2998

AVIS FIT-TEST



La clinique FIT-test de l'HPLG sera désormais déplacée au CMS Claude-David. Pas de changement pour celle du CHDL. Pour les *messieurs* : prenez note qu'il faut vous raser la barbe avant d'effectuer le FIT-test!

[Cliquez ici pour consulter la note de service de l'employeur à ce sujet afin de prendre connaissance de l'ensemble des détails incluant l'horaire.](#)

Votre Équipe Info-Mob

TIRAGE

au profit de



Maison d'accueil
LA TRAVERSE

Face à la crise qui secoue le milieu communautaire, la Maison d'accueil La Traverse pour femmes victimes de violence conjugale lance une campagne de financement sous forme d'un tirage pouvant vous mener à un match des Canadiens (on vous rassure, pas contre les Kings et ça ne coûte pas 7 millions!).

 Il vous suffit de cliquer ici pour vous procurer un ou des billets de tirage.

Le prix sera une paire de billets pour le match des Canadiens de Montréal contre les Panthers de la Floride du 2 avril prochain au Centre Bell. Le

tirage se tiendra le 15 février en live sur les réseaux sociaux de l'organisme, dont vous pouvez visiter la page Facebook en cliquant ici! La personne gagnante sera contactée par téléphone.

Voilà une excellente cause! En plus, la Maison La Traverse est aussi syndiquée à la CSN, qui est très active dans la lutte contre la violence conjugale. Pour permettre à plus de femmes de s'en sortir, chaque geste compte! Achetez vos billets!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

DÉMÉNAGEMENT MDA : LES DATES!



Pour les usagers d'Alphonse-Rondeau, le déménagement aura lieu le 30 janvier, alors que ceux du CMS Claude-David déménageront le 31 janvier. Voir la note de service en cliquant ici.

Votre Équipe Info-Mob

FERMETURE...

... du point de service de Repentigny dans les Galeries Rive-Nord. Cliquez ici pour en savoir plus sur les sites de vaccination alternatifs!

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU CHP RENOIR À LAVAL



Tout en défendant les syndicats des CHP (centres d'hébergement privés), notre FSSS-CSN milite pour un retour au public de ces installations, afin de mieux contrôler leur financement et faciliter l'accès à de meilleures conditions de travail. Nos équivalents en CHP sont payés bien moins que nous, avec beaucoup moins de sécurité et de mauvaises conditions de travail. Or, nos camarades du CHP Renoir à Laval ont déclenché une séquence de grève de 7 jours à partir du 23 janvier. Si le cœur vous en dit, vous pouvez aller les soutenir sur leur ligne de piquetage, au 1400, boulevard Chomedey à Laval, et montrer votre solidarité! En pleine négociation coordonnée

sous l'élan de notre FSSS, les membres des CHP, s'ils négocient avec leur employeur privé, souhaiteraient eux aussi intégrer le réseau public. Cette négo est représentative à la fois du côté pervers du PL15 et de la privatisation rampante du réseau. COGIR gère la patente et Welltower, le géant immobilier qui possède le CHP, est coté à 50 milliards en bourse! Ils ont amplement les moyens de payer plus que 14,85\$ de l'heure! C'est un empire immobilier qui utilise la précarité des personnes âgées et le peu de place pour favoriser du *cheap labor* et écraser la qualité des services. D'ailleurs, quand le salaire minimum a rattrapé le salaire de plusieurs de leurs employés, ça les a certainement motivé à déclencher la grève! Cliquez ici pour plus de détails! Solidarité!

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support
Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob

Bell CAUSE POUR LA CAUSE 24 JANVIER



Cette compagnie essaie annuellement d'attirer l'attention sur l'enjeu de la santé mentale. Cette année, c'est sous le thème **Créer des changements durables** que Bell décline cette journée. Cliquez ici pour en apprendre plus sur l'initiative.

Votre Équipe Info-Mob

28 JANVIER JOURNÉE DE LA PROTECTION DES DONNÉES



QUOI FAIRE AVEC LE PLASTIQUE?



C'est en nous montrant cette photo qu'une travailleuse du CHSLD St-Eusèbe nous a avertis qu'on y sert régulièrement les résidents avec des ustensiles de plastique à usage unique. Même si ça ne se produisait qu'une fois, sans un contexte extraordinaire (bris de lave-vaisselle, par exemple), il faut admettre que c'est consternant. **J'espère de tout cœur que les gestionnaires de cet établissement mettront des mesures en place pour éviter un tel gaspillage.**

Bon, certains diront : *C'est quoi le problème, au pire, mets-ça au recyclage et on n'en parle plus...* Malheureusement, ce n'est pas la solution. Tout le monde a son idée sur le plastique. Les incertitudes à ce sujet sont normales. Pour vous aider à y voir plus clair, je vous propose d'écouter un [balado qui traite du plastique et de la gestion résiduelle de celui-ci en cliquant ici](#).

D'entrée de jeu, je dois dire que je ne suis pas contre l'utilisation du plastique elle-même. C'est un produit super versatile et on pourrait même qualifier la découverte des procédés de sa fabrication de *la plus noble conquête technologique de l'homme* selon Marc Olivier, professeur à l'Université de Sherbrooke. Sans lui, pas de contenants réutilisables. La contribution du plastique dans la lutte au gaspillage est inestimable. Ça ne veut pas dire qu'on en maximise l'utilisation, loin de là! M. Olivier précise d'ailleurs que *c'est probablement la matière où on fait les plus mauvais choix de gestion présentement. La matière plastique est extraordinaire SEULEMENT si on est capable d'allonger son cycle de vie*. Ok, mais comment on fait pour allonger son cycle de vie? Simple, on commence toujours par les 3 R!

Réduire, Réutiliser et Recycler

Si on est capable de **réduire** notre utilisation du plastique et en particulier des plastiques non-recyclables/non-recyclés, c'est l'idéal. Avez-vous vraiment besoin d'acheter les oranges ou les oignons vendus dans un filet de plastique à usage unique? S'il n'offre pas le vrac pour ces produits, plaignez-vous à votre épicer. Ensuite, **réutilisez** tout ce que vous êtes capables : contenants, jouets, utilisation du plastique pour faire du bricolage, etc. Par contre, éventuellement arrive le temps pour se départir du plastique. L'idéal est de le mettre à la **récupération**, mais seulement quand ça s'applique! En tant que consommateur, nous sommes partiellement responsables de ce dont on s'apprête à se départir. Si *j'ai choisi* d'acheter des oignons dans un filet de plastique au lieu d'en vrac, *je dois* en disposer correctement.

Pour savoir si un objet en plastique peut aller au bac de récupération, c'est plus compliqué que les autres matières, mais au final, c'est possible de trouver la réponse **sans faire une recherche universitaire!**

QUESTIONS RECYCLAGE : LE PLASTIQUE

La 1^{ère} question qu'on doit toujours poser : **est-ce un emballage, un contenant ou un imprimé?** Si la réponse à cette question est non, automatiquement, ça ne va pas au bac de récup.! La 2^{ème} question a déjà sa réponse : le plastique est en principe un produit recyclable. C'est à la 3^{ème} question que ça se corse généralement : **est-ce un plastique souple ou rigide?** Et là, on peut se permettre de blasphémer en répondant à cette question, parce que si la réponse est **souple**, vous devez oublier les règles conventionnelles sur le recyclage : peu importe le numéro inscrit sur l'objet, ça ne change rien. Si l'objet est souple, voici la question : **est-ce que ça s'étire facilement avec les doigts sans casser?** Par exemple, du *sarandrap* et un sac *Ziploc* s'étirent, donc on peut les

recycler en les mettant dans un sac à sacs qu'il faudra refermer avant de mettre au bac de récup. Par contre, si ça ne s'étire pas, le recycleur n'en veut pas et l'envoyer au centre de tri, c'est polluer plus en garantissant un transport supplémentaire de cette matière du centre de tri au dépotoir. C'est encore moins écologique de tout garocher dans le bac, dans ce cas-ci. **Si l'objet de plastique est rigide** (et fait partie des catégories acceptées de la question 1), **c'est là qu'on doit regarder le numéro** de Mobius, le fameux 1 à 7.

Et là, d'une municipalité à l'autre, ce ne sont pas tous les # de plastique qui sont acceptés.

Un des plastiques problématiques, le **#6**, est le fameux polystyrène. Ce plastique a la fâcheuse propriété d'avoir beaucoup d'air dans sa fabrication! C'est une propriété qui le rend **plus dispendieux à traiter** que d'autres plastiques et qui fait que les recycleurs (pas votre centre de tri) ne l'aiment pas autant que les autres. Il demande notamment d'être équipé de bassins d'huile essentielle pour faire fondre le produit dans un format qui lui, est recyclable. À Montréal, l'entreprise Polystyvert et les écoparcs sont munis de ce système, mais ailleurs, les écoparcs tardent à se moderniser pour nous permettre d'avoir un point de chute pour ce type de plastique.

N'oubliez pas : pour parler d'enjeux environnemental au travail, vous pouvez écrire ici :

agent.information@sttcissl.org



En attendant vous aurez au moins appris où va le plastique en 3-4 questions, aujourd'hui! On est capable!

Philippe Cloutier,
Militant environnement



ENCORE LES 3 «R»



AVIS AUX MEMBRES CSN DU CISSS LANAUDIÈRE ET OPTILAB LANAUDIÈRE

Distribution des chèques du fonds de grève!



**POUR PLUS D'INFORMATION ÉCRIVEZ-NOUS À
TRESORERIE@STTCISSSL.ORG**

Bonjour à tous! Au courant des dernières semaines, votre équipe syndicale a parcouru tout le territoire lanauchois afin de procéder à la distribution des chèques du fonds de grève pour les membres CSN des catégories 2 et 3 du CISSS de Lanaudière ainsi que d'Optilab. Cette tournée aura permis au syndicat de distribuer environ 75% de l'ensemble des chèques produits.

À compter du 24 janvier, notre équipe d'agent.es de griefs de l'HPLG et du CHDL prend le relais et se fera un plaisir de remettre les chèques du fonds de grève aux personnes qui n'ont toujours pas été en mesure de les récupérer.

Pour faciliter les choses, les chèques des employés des installations du SUD seront distribués à

l'HPLG et les chèques des installations du NORD seront distribués au CHDL. Pour consulter la liste des installations selon où votre chèque sera récupérable, vous êtes invités à cliquer ici pour savoir à quel centre vous présenter.

Si pour une raison ou une autre, vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer pour récupérer vos chèques, sachez qu'une personne peut les récupérer pour vous. Il suffira que cette personne signe notre registre, attestant que vos chèques ont bien été récupérés.

Évidemment, il est possible que les membres de notre équipe doivent quitter le bureau à certains moments de la journée afin d'assister à des rencontres. Pour cette raison, nous invitons fortement les personnes

qui se déplaceront de loin à nous contacter afin nous assurer qu'un membre de notre équipe sera bien présent au moment de votre venue (HPLG : (450) 654-7525 #20139 ou 20104 / CHDL : (450) 759-8222 #2028).

Pour toute question au sujet de la distribution des chèques du fonds de grève ou des montants qui vous ont été remis, **veuillez nous contacter à tresorerie@sttcisssl.org ou laissez-nous un message au (450) 759-8222 #5188.**

Solidarité camarades!

Danny Payette,
Trésorier



PL-15 : RÉPLIQUONS À DUBÉ!

La lettre du ministre Dubé

En décembre dernier, le ministre Dubé vous envoyait une lettre (aux employés de la santé) dans laquelle il faisait l'éloge de sa réforme *privatisatrice* et centralisatrice. Pourquoi ce pétage de bretelles alors même qu'il vient de passer cette dernière sous bâillon? Se pourrait-il que M. Dubé trouve que vous ne vous conformiez pas assez à son plan, selon lui? N'était-il pas capable d'attendre la signature d'une nouvelle convention collective avant de discuter de son projet de loi? Il faut se rendre à l'évidence, pour Dubé, l'important n'est pas un dialogue, mais bien un monologue : des *TOP GUNS* et des instructions *top-down*, voilà ce qui l'intéresse.



Hey bien, soit, votre FSSS trouve que, dans les circonstances, il faudrait rappeler à Dubé qu'à l'autre bout de ses décisions se trouvent des êtres humains, pas des *pions*. C'est pourquoi elle vous invite à répondre à [la lettre à Dubé \(cliquez ici pour la lire\)](#). Maintenant, passez à l'action : en cliquant sur [ce prochain lien](#), vous pourrez trouver un modèle de lettre que vous pourrez personnaliser ainsi que les destinataires à qui il est pertinent de l'envoyer.



Et les services sociaux?

Même le nom *Agence Santé Québec* est problématique. D'accord, les

acronymes et les noms trop longs peuvent paraître superflus. Rappelez-vous d'ailleurs d'où proviennent ces noms : du gouvernement! Cependant, la symbolique de cette modification est trop forte pour être ignorée : nous sommes en effet face à un parti politique pour lequel les services sociaux n'ont pas l'importance qu'un gouvernement qui se veut démocratique devrait leur accorder. Des gens qui ont les moyens financiers de se soigner et de devancer les autres dans les listes d'attente, ce qui n'est pas forcément le cas de la majorité des Québécois! Il choisit en effet d'invisibiliser le travail de dizaines de milliers de personnes œuvrant en services sociaux en refusant de nommer sa nouvelle agence *Santé et Services sociaux Québec*. Non, en plus, écrire ASSS dans l'acronyme, quand on connaît le dédain du gouvernement pour les soins à domicile publics, disons que Dubé aurait eu un moyen problème avec ça! [Cliquez ici pour lire l'article de la FSSS qui m'a inspiré pour celui-ci!](#)



Réformes en santé : les mêmes actions mènent aux mêmes résultats

2003 Réforme Couillard

Abolition des Régies régionales et création de 95 CSSS.

Buts proclamés : améliorer l'accessibilité aux soins de santé, à un médecin de famille et réduire le temps d'attente à l'urgence.

Est-ce que cela a fonctionné? NON

Conséquence : alourdissement de la structure administrative.

2015 Réforme Barette

Abolition des CSSS et création des CISSS et CIUSSS. On passe de 182 à 34 établissements.

Buts proclamés : améliorer l'accessibilité aux soins de santé, à un médecin de famille, réduire le délai d'attente pour des chirurgies et diminuer le temps d'attente à l'urgence.

Est-ce que ça a fonctionné? NON

Conséquences : un réseau de la santé affaibli et la création d'un climat propice à la privatisation des services.

2023 Réforme Dubé

Abolition des CISSS et des CIUSSS, création d'Agence Santé Québec.

Buts proclamés : améliorer l'efficacité du réseau de la santé, l'accessibilité aux soins de santé, à un médecin de famille, réduire le temps d'attente à l'urgence et réduire l'attente pour des chirurgies.

Est-ce que ça va fonctionner? **La même formule n'a jamais donné de résultat positif, pourquoi le ferait-elle maintenant?**

Qu'ont en commun ces 3 réformes? Elles puisent leur inspiration dans la *nouvelle gestion publique*, soit le fait de gérer le secteur public comme une entreprise privée, alors que :

- les services visent l'intérêt général et non le profit;
- ils sont responsables face à la population, contrairement au privé;
- ils ne discriminent pas leur clientèle selon leurs moyens et leur complexité médicale.

Conséquences : américanisation du secteur de la santé, perte d'accessibilité des services et perte de démocratie. [Vous pouvez consulter l'article FSSS source ici.](#)

Résistons au PL-15!

Solidarité!

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

